



Conseil NSBEAE – Point d'information du groupe de travail sur
« Un seul bien-être »
Forum 2019

LE CONSEIL NATIONAL SUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

1



Un seul bien-être

Chef du comité
René Roy



2

Un seul bien-être

Le concept « Un seul bien-être » est un appel à reconnaître les nombreuses interconnexions sociales entre le bien-être humain, le bien-être animal et l'intégrité de l'environnement. En pratique, c'est aussi un appel à un programme d'action coordonné pour :

- améliorer le bien-être animal afin d'améliorer le bien-être humain (et vice versa),
- coordonner les actions des services de protection des animaux et d'autres services,
- protéger l'environnement, une étape fondamentale pour le bien-être des humains comme des animaux.

CONSEIL
NSBEAE

3

Un seul bien-être

- Le comité a lancé un débat sur les façons d'aborder :
 - Les besoins des programmes existants au Canada
 - Les besoins des producteurs, de la main-d'œuvre, des fournisseurs de services et du personnel vétérinaire en milieu agricole
 - Les répercussions du mouvement animaliste

CONSEIL
NSBEAE

4

Consultation sur Un seul bien-être

Consultation sur Un seul bien-être : Déterminer comment faire connaître les avantages d'impliquer les services médicaux et sociaux dans les cas de défaillance grave des soins aux animaux et dans les circonstances particulières, comme les éclosions de maladies et les catastrophes, et quel est le meilleur moyen d'obtenir ces services lorsqu'ils sont nécessaires.

Rapport publié en novembre 2019

CONSEIL
NSBEAE

5

Consultation sur Un seul bien-être – Principaux constats

• **Le financement du réseau doit être durable et diversifié** pour en assurer la pérennité. Le soutien de l'État, des groupes de l'industrie et du public est indispensable.

• Le réseau doit être **doté d'un point de contact national accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans les deux langues officielles** et tenu par des professionnels au fait des réalités du monde agricole.

• Les programmes du réseau doivent être fondés sur des données probantes et **directement intégrer les commentaires d'agriculteurs**.

• Les programmes du réseau doivent tenir compte des services et des structures qui existent déjà **et chercher à en améliorer la coordination nationale**, à faciliter la collaboration avec les ministères de la Santé et à renforcer les politiques d'intervention.

• Le réseau doit **soutenir efficacement la santé mentale en présence des sources de stress au quotidien ainsi qu'en situation de crise**. Des services de prévention, d'intervention et de suivi efficaces doivent être disponibles et offerts par des personnes qualifiées.

• **Des outils pédagogiques et des cours de formation doivent être élaborés** pour sensibiliser le milieu, dissiper la stigmatisation des problèmes de santé et de bien-être mental et promouvoir auprès des producteurs l'importance de la conciliation du travail et de la vie personnelle.

CONSEIL
NSBEAE

6

Consultation sur Un seul bien-être – Étapes suivantes

- **Former un comité** des parties visées par les recommandations du rapport pour discuter d'une stratégie de communication d'informations sur les recommandations en cours de mise en œuvre et sur les solutions de rechange à appliquer lorsque les recommandations ne sont pas suivies.
- **Encourager l'élaboration d'une démarche cohésive et concertée** pour améliorer la santé et le bien-être dans le monde agricole.
- Une **réunion** de ce comité devrait avoir lieu **d'ici mai 2020**.

CONSEIL
NSBEAE

7

Des questions?

CONSEIL
NSBEAE

8